



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12/06/2026

Restauration collective : de nouveaux outils pour atteindre les objectifs EGALIM et soutenir les filières françaises

À l'occasion de la séance plénière du Conseil national de la restauration collective (CNRC) qui s'est réunie le mercredi 10 juin, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, a salué la mobilisation croissante pour les télédéclarations des achats en restauration collective. Cette réunion a permis de mettre en lumière les travaux conduits ces derniers mois par les différents groupes de travail du CNRC et de présenter plusieurs livrables destinés à accompagner concrètement les professionnels du secteur dans leurs démarches d'approvisionnement durable et de qualité. Ainsi, plusieurs nouveaux outils d'accompagnement destinés à faciliter l'atteinte des objectifs EGALIM - 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits bio - ont été remis à la Ministre à cette occasion.

De nouveaux outils opérationnels d'accompagnement pour les acteurs de la restauration collective

Lors de cette session plénière, plusieurs ressources ont été officiellement remises à la ministre et mises à disposition des professionnels sur la plateforme numérique « ma cantine » :

- **deux nouveaux guides pratiques à destination des opérateurs de la restauration collective sanitaires et médico-sociaux.** Ils visent à accompagner l'évolution de l'offre alimentaire vers davantage de qualité et de durabilité, tout en tenant compte des spécificités propres à ces secteurs ;
- **un « [clausier](#) »** regroupant des clauses types destinées à faciliter la rédaction des marchés publics relatifs à l'achat de denrées alimentaires ou de prestations de restauration et à soutenir l'intégration de produits agricoles locaux et durables dans les appels d'offres

Ces différents outils ont vocation à simplifier les démarches des acheteurs publics et des gestionnaires de restauration collective, tout en favorisant un approvisionnement davantage ancré dans les filières agricoles françaises.

Une mobilisation croissante dans les télédéclaration EGalim

Annie Genevard a salué l'engagement des organisations présentes pour leur mobilisation, toujours plus importante, lors de la campagne de télédéclaration 2026.

Grâce à cette mobilisation, **des données ont été recueillies auprès de près de 50 000 cantines, représentant environ 59 % des établissements concernés.** Cette progression confirme l'appropriation croissante du dispositif par les acteurs de la restauration collective.

Les données collectées sont actuellement en cours d'analyse et permettront d'établir le bilan statistique EGalim 2026. Celui-ci sera transmis au Parlement au cours du second semestre avant d'être rendu public.

Soutenir les filières agricoles françaises par la commande publique

La séance plénière du CNRC a également été l'occasion d'échanger sur les leviers législatifs actuellement examinés dans le cadre du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole. Les dispositions soutenues par le Gouvernement visent notamment à apporter davantage de simplification et de souplesse aux professionnels de la restauration collective et à renforcer la prise en compte de l'origine des produits dans la commande publique.

« La restauration collective, et en particulier celle de l'État, a un rôle essentiel d'exemplarité à jouer et, par ses achats, de soutien à la structuration des filières de production françaises et européennes, Par ses choix d'approvisionnement, elle contribue à créer des débouchés durables pour les producteurs français et européens et participe pleinement à notre souveraineté alimentaire. C'est pourquoi je suis déterminée à apporter davantage de simplifications et de flexibilités aux professionnels de la restauration collective et à prévoir une préférence européenne dans la commande publique, dans le cadre du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole.

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Retrouver les différents livrables via le centre de ressources en ligne de macantine :
<https://ma-cantine.crisp.help/fr/article/guides-restauration-durable-sanitaire-et-medico-social-1ralm8y/?bust=1781000811317>

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire
de la souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv